

CONVOCATION A LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL



Le collège des bourgmestre et échevins invite les membres du conseil communal à se réunir dans la salle de conférence de la mairie à Berg en date du **vendredi 7 février 2025 à 08.30 heures pour délibérer sur le présent**

ORDRE DU JOUR

Séance à huis clos (3 points) :

- A. Nomination d'un fonctionnaire communal, relevant du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du secrétariat communal.
- B. Nomination d'un fonctionnaire communal, relevant du groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique.
- C. Nomination d'un employé communal, relevant du groupe d'indemnité A2, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique.

Séance publique (14 points) :

- 1. Comptabilité :
 - 1.1. Communication du Plan Pluriannuel de Financement (PPF) 2025 pour les années 2026, 2027 et 2028.
- 2. Avis :
 - 2.1. Avis du conseil communal concernant le projet du plan d'occupation du sol « Aéroport et environs » déclaré obligatoire par le règlement grand-ducal modifié du 17 mai 2006.
- 3. Contrats :
 - 3.1. Contrats de bail abordable à durée indéterminée concernant les logements sis à Mensdorf - Rue de l'Ecole.
 - 3.2. Avenant à un contrat de bail à loyer.
 - 3.3. Contrats de concession de sépulture.
- 4. Conventions :
 - 4.1. Convention concernant l'acquisition de terrains par les communes-membres du Syndicat intercommunal à vocation multiple SIAS, dans le cadre de la protection et de la restauration de la nature et des ressources naturelles.
 - 4.2. Avenant à la convention de mise en œuvre du « Pacte Logement 2.0. ».
 - 4.3. Convention d'utilisation concernant un garage sis à Mensdorf 2, Danzplaz.
- 5. Règlements communaux :
 - 5.1. Modification du règlement communal sur les cimetières.
 - 5.2. Règlements de circulation.
 - 5.3. Adaptation de taxes communales.
- 6. Présentation du plan d'entretien des espaces verts appartenant à la commune et décision de principe.
- 7. Informations aux membres du conseil communal.
- 8. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 31 janvier 2025.

Le collège des bourgmestre et échevins,